

FICHE DESCRIPTIVE

CACES CHARIOT ELEVATEUR EN PORTE A FAUX- R489

Catégorie 3

Pré-requis d'accès à la formation

- ___Avoir 18 ans
- ___Etre apte médicalement

Modalité et délais d'accès à la formation

Un entretien avec le candidat et la vérification des pré-requis sont effectués au préalable.

Objectif de la formation

Etre capable d'effectuer les différentes opérations de manutention avec un chariot automoteur de manutention a conducteur porté de catégorie 3 en respectant les règles et selon la recommandation CNAM-TS R489.

Durée de la formation : 35 H

Rythme : Du lundi au jeudi de 8h-12h et de 13 :30h - 16 :30h (soit 5 jours de formation).

Nombre minimum et maximum de stagiaires

Nombre minimum : 4

Nombre maximum : 8

Tarif

Coût horaire à partir de 32 €

Programme de formation

- **Accueil et présentation de la formation**
- **La connaissance des principaux facteurs d'accidents liés à l'utilisation des chariots**
- **Les risques du métier.**
- **Les différentes instances et organismes de prévention**
- **La technologie et le fonctionnement du chariot :**
Ce module permettra de connaître :
 - Les principales catégories de chariots et leurs caractéristiques fonctionnelles. Il aidera à déduire leurs utilisations courantes et leur limite.

- Les différents organes, leur technologie, leur fonction : groupe propulseur, circuit hydraulique, ensemble élévateur, équipement porte-charge.
- **La circulation en sécurité :**
 - Pouvoir interpréter la signification des différents pictogrammes et panneaux de signalisation
 - Identifier les principaux risques d'accidents lors de l'utilisation d'un chariot automoteur
 - Interpréter les informations données par la lecture de la plaque de charge et en déduire les conditions de stabilité frontale du chariot.
 - Connaitre les dispositifs de sécurité pour le conducteur et leur fonction : protège-conducteur, bouclier, dossier de charge, réglage du siège, EPI nécessaire, etc.
 - Savoir les règles de circulation et les règles de conduite à l'intérieur et à l'extérieur de l'entreprise
 - Identifier les différents paramètres (état du sol, charge, vitesse, etc.) et leur influence sur la distance de freinage du chariot.
 - Identifier les produits dangereux par leurs étiquettes et les risques liés à leur manutention
 - Connaitre les vérifications et les opérations de maintenance de son ressort.
- **Les techniques de manutention**
- **Les techniques d'utilisation et de stockage :**
 - Vérifier l'adéquation du chariot à l'opération de manutention envisagée
 - Effectuer les vérifications et les opérations nécessaires avant la prise et la fin de poste
 - Savoir circuler en toute sécurité avec un chariot à vide, chargé, en marche avant, en marche arrière, en virage....
 - Savoir arrêter le chariot en position de sécurité
 - Pouvoir circuler et s'arrêter sur un plan incliné
 - Réussir à prendre et déposer une charge au sol
 - Effectuer un gerbage et un dégerbage en pile
 - Réussir à effectuer la mise en stock et le déstockage d'une charge à tous les niveaux d'un palletier jusqu'à une hauteur de 4m
 - Assurer depuis le sol le chargement et le déchargement latéral d'un camion ou d'une remorque
 - Effectuer la prise, le transport et la dépose d'une charge longue
 - Repérer les anomalies et difficultés rencontrées afin de les signaler à sa hiérarchie
 - Effectuer les opérations de maintenance de son ressort
- **Synthèse du stage**
- **Evaluation des acquis par un organisme indépendant**

Dates de la formation

Un calendrier prévisionnel des sessions de formation est déterminé chaque année. Il existe au minimum une session par mois.

Lieux de la formation



Carrère 97232 Le Lamentin

Modalités pédagogiques et moyens d'encadrement

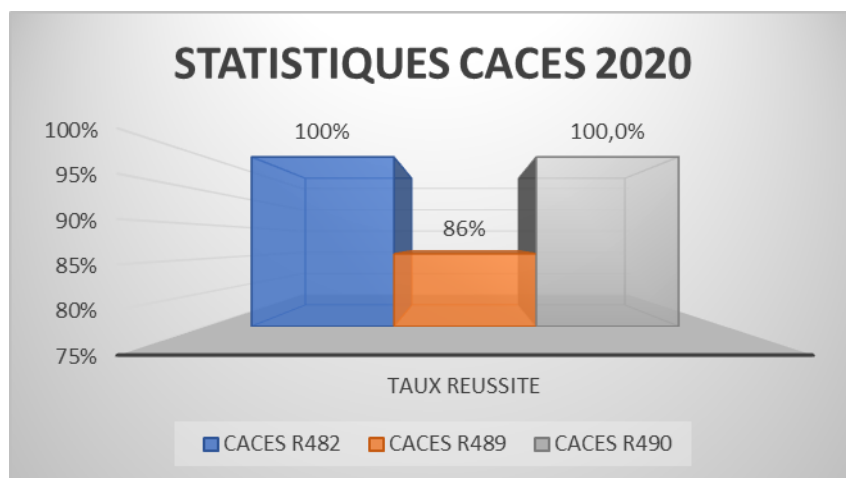
- Mise à disposition de manuels de formation et vidéoprojecteurs
- Cas pratiques
- Echanges d'expériences et débats
- Formation sur chariot
- Piste privée de maniabilité
- Equipe de formateurs permanents

Modalités d'évaluation d'atteinte des objectifs de la formation et le cas échéant de l'examen

- Evaluations théoriques et pratiques réalisées par un testeur agréé indépendant du centre de formation.
- Feuilles d'émargement signées par demi-journée.

Formalisation à l'issue de la formation

Après examen, si résultat favorable, délivrance d'un Certificat d'Aptitude à la Conduite en Sécurité (CACES).



À NOTER : La certification CACES est valable 5 ans. Une réactualisation devra être effectuée au bout de ces 5 ans.